

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE :**  
**08 novembre 2018**

**1) Présentations**

Etaient présents

**Ecole** : Mesdames Alazet, Boisdron, Kaczka, Léoty, Mousnier, Tremblay, Tucic.

**Parents d'élèves** : Mme Monteiro, Mme Vandavelde, Mme Vilquin-Roques, Mme Risso-Portier, Mme Fourment, Mme Ulrich

**Mairie** : M Fedou (mairie), Mme Flagel (adjointe), M. Sibra (employé municipal) Mme Marin (ATSEM), Mme Grassaud, Mme Dulac.

Personnes excusées : Mme Mailho (IEN), M Barberan (psychologue).

**2) Résultats des élections de parents d'élèves**

Inscrits : 215 / nombre de votants : 115 / nombre de votes nuls ou blancs : 7

Nombre de suffrages exprimés : 108

Taux de participation : 53.49% contre 56.74% l'année passée

Une seule liste a été présentée et le 13 octobre dernier ont été élus :

- Mme Monteiro, Mme Vandavelde, Mme Vilquin-Roques, Mme Risso-Portier, Mme Ulrich et M. Giraud (titulaires)
- et M. Stordeur, Mme Fourment, M. Fraisse, Mme Vialatte, M. Graham-Fonseca, Mme Champagne (suppléants).

**3) Points sur la rentrée.**

La rentrée s'est bien passée pour l'ensemble des classes. Tous les élèves inscrits se sont présentés.

Cette année, mon jour de décharge reste le jeudi. L'inspection m'accorde également un mercredi par mois de décharge. Les moments où je ne suis pas en classe, c'est Mme Marty-Cabanel qui enseigne. Elle remplace Mme Lafougère qui est en congé maternité et reprendra normalement en janvier. Mme Tremblay a de nouveau cette année un temps partiel de 80%. Elle a été complétée pendant la première période par Mme Miquel. Suite à une modification d'affectation Mme Miquel nous a quitté. Les mardis c'est Mme Boisdron qui sera en classe de CM1-CM2.

Dans le personnel qui intervient à l'école, nous avons deux ATSEM en maternelle. Ces ATSEM ont changé par rapport à l'année passée suite à la réorganisation du personnel municipal. Il s'agit de Mme Augé dans la classe de Mme Kaczka et Mme Marin dans la classe de Mme Alazet.

• Effectifs

	Mme Kaczka	Mme Alazet	Mme Mousnier	Mme Léoty	Mme Tucic	Mme Tremblay	Total
PS	19						19
MS	4	11					15
GS		12					12
CP			13				13
CE1			9	17			26
CE2				9	12		21
CM1					14	8	22
CM2						18	18
	23	23	22	26	26	26	<b>146</b>

Cette année, en raison du faible effectif pour des inscription en TPS (2 demandes) il n'y aura pas de TPS à la rentrée de janvier 2019. Cela n'a pas de pertinence pédagogique et maintenant comme il y a 23 élèves dans la classe de PS/MS même si on avait des demandes on n'ouvrirait pas la section car on veut pouvoir les accueillir dans des bonnes conditions et des groupes en TPS/PS supérieurs à 25 élèves, cela n'est pas pour nous des bonnes conditions.

- **APC**

Les Activités Pédagogiques complémentaires ont débuté le 25/09/18.

Elles ont lieu de 15h45 à 16h30 les mardis et jeudis avec différents groupes d'élèves. Il n'y a généralement pas APC la semaine qui précède les vacances ainsi que le mardi qui suit les vacances. Le calendrier a été donné aux parents via le cahier de liaison en début d'année. Les convocations sont distribuées aux élèves au fil de l'année en fonction du type d'activités (aide ou projet)

#### **4) Vote du règlement intérieur**

Comme cela est précisé dans le règlement, le respect des horaires est essentiel pour le bon fonctionnement de l'école.

Il a été rajouté qu'il est interdit de venir en tongs ou en chaussures à talons pour des raisons évidentes de sécurité lors des récréations (risque de chutes et de blessures). De même les déguisements sont interdits.

Le règlement sera affiché sur les panneaux des deux écoles.

Voté à l'unanimité.

#### **5) Projet d'école 2018/2022**

L'année dernière l'équipe enseignante a élaboré un nouveau projet d'école. Les anciens axes : continuité pédagogique, action éducatrice avec les partenaires et appropriation des notions de maths et de français restent d'actualité mais ils sont désormais inscrits dans nos fonctionnements. Dès cette année, le projet d'école s'intitule « se construire dans le collectif » trois nouveaux axes font l'objet d'un travail particulier :

- **Axe 1 : Continuité des apprentissages**

Objectif : La progressivité des outils entre les classes et les cycles et l'amélioration du Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC)

- **Axe 2 : Education au développement durable**

Objectif : Mettre en place une harmonisation ou une progression du conseil de coopération, aménager un coin nature et trier (papier, bouchons, feutres, colle...) et s'engager dans une action solidaire. (en partenariat avec la mairie)

- **Axe 3 : Les outils pour apprendre et progresser**

Objectif : Rendre l'enfant acteur de ses apprentissages avec les brevets en maternelle et les ceintures en élémentaire. Tous les élèves ont le même objectif final mais ils pourront le valider à leur rythme.

Chaque axe fait l'objet de fiche action qui précise les projets. Ces fiches sont revues au fur et à mesure des années et éventuellement modifiées ou complétées. Certaines fiches sont également rajoutées au projet.

#### **6) Le calendrier des événements**

- Les festivités de décembre

Le 13 décembre aura lieu le traditionnel marché de Noël avec une petite représentation et la vente des objets réalisés en classe par les élèves au profit de la coopérative scolaire.

Le vendredi 21 décembre dans la matinée, une compagne de théâtre viendra faire une représentation nommée « le petit soldat de plomb » à tous les élèves de l'école dans le foyer rural (offert par la mairie). Un moment de convivialité sera organisé l'après-midi avec des échanges entre les classes autour du goûter offert par la mairie.

#### **7) Projets de classe**

Maternelle :

- L'heure du conte : le mercredi, proposition de 2 albums ou de 2 poèmes ou de 2 documentaires par les enseignantes et choix libre des enfants avec pour objectif l'écoute d'une lecture plaisir et attentive.
- Sortie : En attente

- Thème des sorcières pour toute l'année sur les deux classes. Un partenariat avec Aurélie Léon est prévu.
- Chorale tous les lundis
- Observation scientifique : germination d'une graine de blé, élevage de phasmes  
PS/MS : Elevage des phasmes dès que les œufs auront éclos en GS
- GS : Fabrication d'un livre à compter individuel.
- Liaison GS/CP : \* Rencontre sportive (cross) le 09/10/2018  
(Axe 1 Continuité Axe 2 Action éducatrice Axe 3 Donner du sens à l'écrit du PE)  
\* goûter d'automne le 19 octobre 2018  
\* goûter de Noël
- PS/MS : Travail sur l'identification et expression des émotions à travers des images, jeux, musiques et albums.

## Elémentaire :

### **Les projets collectifs**

- Les cross

Toute l'école a participé à un cross coopératif les 9 (GS, CP, CE1) et 12 octobre (CE2, CM1, CM2) dernier au cours duquel 5 écoles se sont rencontrées : Avignonet-Lauragais, Vieillevigne, Gardouch, Montesquieu-Lauragais, Montgaillard et Villenouvelle. Ce cross s'inscrit dans le projet d'école. (Continuité pédagogique et développement durable) Il clôture pour chaque classe le cycle E.P.S. d'endurance dont l'objectif est celui de *Courir longtemps* auquel s'ajoute celui de la coopération. Les GS, CP et CE1 ont couru sur le terrain de Villenouvelle. Imaginez un bus qui partirait de Villenouvelle et voyagerait aussi loin que les jetons le lui permettraient. Ces jetons sont gagnés par les élèves 1 jeton = 1 distance en mètres. Les jetons seront additionnés et permettront au bus d'avancer. Les enfants voient ainsi, au fur et à mesure la progression entre chaque course et le chemin parcouru.

Les CE2, CM1 et CM2 sont allés courir dans le village d'Avignonet avec l'objectif de courir en équipe et de coopérer pour que tous les membres de l'équipe passent ensemble la ligne d'arrivée. L'école d'Avignonet, qui nous accueillait, nous a offert le goûter.

- La sortie au musée du Lherm

Les vendanges au musée du Lherm du vendredi 6 octobre

Toutes les classes de l'élémentaire sont parties sur les traces du métier de vigneron. Ils ont goûté des baies de raisin, coupé des grappes de raisin puis les ont foulées avec leurs pieds pour recueillir le mou du raisin. La journée s'est achevée par la dégustation de ce mou.

- Nettoyons la nature

Nettoyons la nature du jeudi 11 octobre Les élèves ont enfilé les gants et pris les sacs poubelles et ont nettoyé la cour ou le village. Cette action sera reconduite tout au long de l'année dans les alentours proches de l'école pour les CP/CE1 et un peu plus loin de l'école pour les autres de classes.

Ce projet éducatif concret permet de sensibiliser les élèves au devenir des déchets, à la notion de déchet et à la manière dont les humains les considèrent, à l'importance de chaque comportement et plus particulièrement à celui du tri.

- La chorale

Chorale de cycle 2 (sauf CP) qui se réunit tous les mardis et chorale cycle 3 tous les jeudis. Objectif préparer un spectacle commun, avec les CP qui feront la narration et les décors) en fin d'année.

### **CP/CE1 :**

Mise en place des outils de coopération, d'entraide et lieux de parole.

LUNDI : Le conseil coopératif : réunit les élèves et l'enseignant, une fois par semaine (30 min). Il a pour vocation de : réguler la vie de la classe, construire le cadre législatif du groupe, organiser les projets,

permettre à chacun de s'exprimer sur le déroulement des journées, d'en critiquer ce qui dysfonctionne, de reconnaître ce qui permet de travailler sereinement et de faire des propositions.

Liaison GS/CP/CE1 : le goûter de l'automne du vendredi 19 octobre

Pour cette première rencontre avec les élèves de GS, les CP/CE1 ont préparé un goûter digne de la sorcière Tambouille « Gâteau au potiron avec sa toile d'araignée, fantômes tout mou, araignées venimeuses » et ont écrit le menu.

L'élevage de phasmes :

Cet élevage permet de confronter directement l'élève à la notion du vivant. L'observation continue des insectes élevés va permettre la mise en évidence, des caractères fondamentaux communs à tous les êtres vivants (la naissance, la croissance, la reproduction et la mort, la nutrition et les régimes alimentaires, la locomotion et les interactions avec l'environnement.

Cet élevage sensibilise aussi les élèves aux questions liées à la protection de la nature et les responsabilités quant au respect de la vie et du bien-être animal.

Mise en place d'une correspondance avec la classe de CP/CE1 de Mme Camboulives à Labastide Beauvoir  
Cette correspondance permet de donner du sens aux apprentissages et de les motiver pour leurs activités d'écriture et de maîtrise de la langue française écrite.

Nous échangerons par lettre papier mais aussi par courriel. Nous espérons pouvoir organiser une rencontre des deux classes en fin d'année.

### **CE1 / CE2 :**

- Chaque jour compte (CE1) : travail de décompte des journées de classe pour revoir les principes de la numération.
- Projet en art (Classe) : Chaque semaine nous étudions une œuvre appartenant à une période ou un courant différent. Cette œuvre nous sert à faire des productions artistiques et à compléter notre frise du temps.
- EPS :

Lutte : avec peut-être une rencontre type cross avant la fin de la période

Yoga

Cirque

Piscine : Le cycle piscine est maintenu pour la classe de CE2. La classe ira à la piscine de Villefranche faire 5 ou 10 séances réparties tous les vendredis de janvier à mars.

- 11 octobre : atelier pour la semaine de la science
- Conseil de coopération : dans le cadre du projet d'école, des conseils de coopération sont organisés dans les classes. Ils ont pour but d'apprendre aux enfants la coopération, la citoyenneté, les principes démocratiques. Les élèves apprennent à trouver collectivement des solutions aux conflits et aux problèmes de vie dans la classe et de l'école.

*PROJETS CM1 – CM2 (Périodes 1 et 2)*

### **Période 1 : CE2 /CM1**

Projet pédagogique fil rouge de la première période : émotions, sentiments et portrait. Les notions ont été abordées en français (lexique des émotions-travail sur le portrait), éducation civique (messages clairs), en art plastique (histoire du portrait dans les arts – réalisation plastique), et en poésie.

Projet fil rouge pour les périodes suivantes : Petit tour du monde. A chaque période la classe étudiera un pays (géographie, poésie, lecture, art plastique, musique...) Ainsi nous ferons escale en Océanie, en Afrique, en Asie et en Amérique.

Sport : lutte et yoga.

Conseil de coopération : mis en place depuis la rentrée et évoluera toute l'année de manière à ce qu'il ne soit géré que par les enfants. L'enseignante n'étant que garant du cadre.

## **Projets communs aux classes de CE2 / CM1 et CM1 /CM2**

21 septembre : **visite de l'exposition** sous la halle de Villenouvelle pour les 100 ans de la première guerre mondiale.

11 octobre : **Intervention de l'association scientimômes**. Les CE2/CM1 ont participé à un atelier d'initiation à la programmation. Les CM1/CM2 ont travaillé sur le thème de la sécurité internet.

19 octobre : Dans le cadre de la commémoration des 100 ans de la première guerre mondiale, les élèves des deux classes ont vu le film d'animation « Adama » au **cinéma de Villefranche**.

11 novembre : Les élèves de CM2 volontaires viendront lire des textes au monument aux morts.

8) **Evaluations CP et CE1(septembre)** : les résultats ont été communiqués aux familles.

### **9) Sécurité**

- Alerte incendie

Un exercice a été réalisé le 04/10/2018 (élèves et enseignantes prévenus) en présence de la mairie et d'un représentant des DPE.

Ecole maternelle : évacuation en 1min 20s

Ecole élémentaire : évacuation en 1min 50s

Un problème est apparu, le boîtier d'alerte des préfabriqués ne fonctionne plus. A ce jour, le boîtier n'a pas encore été remplacé (*depuis le conseil d'école les travaux ont été effectués*). Les élèves n'ont pu évacuer que grâce à un adulte qui est venu les prévenir. La remontée des effectifs a été rapide.

Un autre exercice incendie est à faire avant la fin de l'année. Ni les enseignantes, ni les élèves ne seront prévenus pour le prochain.

- Alerte PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)

Le premier exercice de PPMS a été réalisé le 11/10/18. ***(Pour des raisons de sécurité cette partie n'est pas affichée. Si vous souhaitez en prendre connaissance n'hésitez pas à vous rapprocher des délégués de parents d'élèves ou de l'école)***

Alerte incendie réalisée sur le temps de TAP début novembre.

### **10) Commune**

Réorganisation des services

Mr Sibra : pôle technique

Mme Malbos : pôle Administratif

Mme Dulac : directrice générale des services

Mme Grassaud Pôle jeunesse

Mme Grassaud possède un numéro de téléphone professionnel : 06.40.56.04.36 (pendant les heures scolaires et périscolaires 7 h 30 – 18 h 30)

- Les 50 euros de dotation par enfant maintenue.

La mairie assure le financement des bus, de la piscine, spectacle de Noël et goûter. Ticket de manège à l'occasion de la fête locale, Enveloppe pour le voyage à Aspet.

- Coin devoirs instauré : possibilité de s'avancer. Lundi mardi (Margaux) jeudi et vendredi Alexandra. Les adultes n'aident pas aux devoirs ils assurent le calme. Les parents doivent vérifier le travail fait par leurs enfants.

- Ateliers créatifs, danse, multi sport

- Entre midi et deux : essai d'enlever le foot qui causait trop de disputes. Des jeux plus calmes sont proposés. Evolution positive constatée par l'équipe enseignante.

- A la demande des enseignantes, le départ à la cantine se fait plus tôt (une heure moins dix ou moins cinq). Les enfants ont davantage le temps de manger. Retour à l'école vers deux heures moins vingt ou moins le quart. Les élèves ont ainsi le temps de jouer et passer aux toilettes avant de retourner en classe.

- Goûter d'halloween distribué par la mairie sur le temps périscolaire.  
Primaire : ont fait une chorégraphie, ils ont dansé, goûté et fabriqué des chapeaux.  
Maternelle : des masques de citrouilles ont été fabriqués par les élèves.
- A la veille de chaque vacance pendant les TAP l'équipe va essayer d'organiser un moment festif.
- La société « Récapé » offre chaque mois un gâteau pour fêter les anniversaires. A cette occasion un mur d'images va être réalisé à partir des photos d'enfants qui fêtent leur anniversaire.

Les enseignantes soulignent que la création du nouveau poste est très positive. La communication est plus facile.

Rôle de la DGS : lien entre le pôle jeunesse et la mairie. Contrôle des activités qui seront proposées. Créer un lien entre les activités des différents animateurs. Lien également avec les familles si nécessaire.

## **11) Coopérative**

Dernier relevé date du 31 juillet 2018. Il n'y a pas eu de mouvement depuis donc pas de nouveau relevé.

Les comptes de la coopérative sont visibles par tous.

Position du compte au 01/09/2017 : 2799.21 €

Position du compte au 01/11/2017 : 1663.49 €

## **12) Questions des parents d'élèves**

Va-t-on rester à la semaine de 4 jours et demi ? : Le choix a été fait en 2017. Il est valable pour trois ans. Le centre aéré de Villefranche ne compte pas ouvrir le mercredi. Il est donc difficile d'envisager un retour à quatre jours. La mairie et l'équipe enseignante pensent que le système des TAP fonctionne. Nous restons à 4 jours et demi pour le moment.

A quel niveau « Vigipirate » sommes-nous ? : niveau renforcé.

Quelles formations pour les animateurs ? Le personnel a droit à des formations. Ils font des demandes sur des sujets qui les intéressent.

Peut-on réviser le règlement intérieur au sujet des sanctions avec les DPE ?

Pas de sanction prévue au niveau du règlement de l'école.

Au niveau du périscolaire les chartes seront renouvelées cette année avec les délégués d'élèves.

Le règlement périscolaire pourra être modifié afin de préciser les modalités et la graduation de sanctions en cas d'exclusion de la cantine par exemple. Tous les partenaires sont d'accord sur le fait de privilégier le dialogue.

Présence des enseignantes au portail de la maternelle est-il possible ? : les enseignantes sont dans le couloir et peuvent recevoir les parents qui le demandent mais leur présence au portail n'est pas possible. Une ATSEM n'est légalement pas être autorisée à prendre en charge une classe complète, les enseignantes ne sont pas autorisées à laisser leurs élèves. Les parents ne doivent pas hésiter à demander à Mme Marin s'ils veulent parler aux enseignantes.

Par ailleurs par souci de sécurité, et de responsabilité, il serait préférable que les parents accompagnent leurs enfants jusqu'à la porte et ne les laisse pas monter du parking seuls.

Suppression du goûter du matin : Depuis 2004 les circulaires préconisent l'arrêt des goûters. L'an dernier l'infirmière scolaire a souligné que le goûter n'était pas une bonne habitude et que les goûters étaient en majorité trop riches. Les enseignantes ont également constaté que beaucoup de goûters étaient très riches ou déséquilibrés. 53 élèves ont voté pour le retour du goûter 43 contre et 4 sans opinion. La période prochaine un goûter équilibré (fruit, laitage...) sera autorisé à la garderie avant de venir en classe. Un nouveau vote sera proposé à la fin de la période 2 pour recueillir le ressenti des élèves. Pour information les élèves de la maternelle n'ont pas de goûter et l'heure du repas des élémentaires a été avancé.

Qu'en est-il des bonbons distribués à la maternelle :

Un bonbon est donné pour les anniversaires en PS (3 max)

En GS 1 smarties est donné à l'occasion des lotos.

Le bonbon n'est pas une récompense habituelle.

Les bonbons donnés pour Halloween ne contenaient pas de gélatine de porc

Va-t-il y avoir une rencontre festive pour clôturer l'année ? : un spectacle des enfants est prévu à l'élémentaire qui pourra être suivi par un repas partagé.

Les parents d'élèves proposent de demander aux parents de l'école s'ils voudraient participer à des ateliers au côté des enfants et des enseignantes lors d'un moment festif et convivial. Les enseignantes ne sont pas contre mais il faut en discuter et trouver un intérêt pédagogique à ce moment ? (Ex : marché des connaissances, olympiades coopératives, marche collective sur le canal...). Ce moment peut être envisagé vers avril – mai.

**Prochain conseil d'école : mardi 12 mars 2017 18h30**